

La commune de Fléron recherche deux ouvriers qualifiés en voirie (H/F/XX)

Vos missions :

Nous recherchons, pour notre service de la voirie, deux ouvriers qualifiés en voirie qui auront la responsabilité de réaliser tous les travaux nécessaires à l'entretien et aux réparations de voiries, trottoirs, places communales à l'aide des outils propres à la fonction.

Vous serez amené(e) à travailler seul(e), ou en équipe, sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique, le brigadier de la voirie à qui vous rendrez compte.

Les tâches principales sont les suivantes :

- réparation des trottoirs et voiries ;
- placement et entretien des panneaux de signalisation ;
- placement de barrières NADAR et HERAS ;
- nettoyage de voirie, d'accotement et de filets d'eau ;
- pose d'avaloirs, de bordures, de filets d'eau, d'égout, de trappillons, d'avaloirs,... ;
- mise à niveau d'éléments ponctuels de voirie ;
- pose de tarmac ;
- réparation en maçonnerie sur des chambres de visite ;
- placement et entretien des panneaux de signalisation ;
- réalisation de marquages routiers ;
- entretien et pose de conduites d'évacuation ;
- réaliser des petits travaux de démolition ;
- réaliser des métrés d'exécution ;
- assurer le service déneigement (le soir et le week-end) ;
- en fonction des besoins du service l'ouvrier sera appelé à renforcer les autres équipes (espaces verts, entretien des bâtiments,...) ;
- être capable de prendre des responsabilités ;
- appliquer rigoureusement les règles de la Commune en matière de sécurité, d'hygiène et de respect de l'environnement ;
- respecter les horaires convenus ;
- le travailleur sera amené à effectuer des gardes et prestations en soirée, de nuit, les week-end et jours fériés ;
- présenter une image positive de la Commune.

Conditions requises lors de l'engagement et profil :

- **être titulaire du certificat d'étude secondaire inférieur (CESI) au minimum et disposer d'une expérience significative en voirie ;**
- **disposer du permis de conduire B et du permis de conduire C;**
- les permis C-E et G sont des atouts ;
- **fournir un extrait de casier judiciaire ;**
- savoir utiliser les engins de levage (grue, tractopelle, clark, ...) ;
- savoir travailler en autonomie est indispensable ;
- avoir le sens de l'organisation.

Notre offre :

Nous vous offrons un travail à temps plein, dans le cadre d'un contrat à durée déterminée de 6 mois, pouvant déboucher sur un contrat à durée indéterminée par la suite.

Vous serez rémunéré sur base de l'échelle D.2 – ouvrier qualifié.

Vous souhaitez mettre vos compétences et votre investissement au service des citoyens et d'une administration tournée vers l'avenir ?

Intéressé(e) ?

Envoyez une lettre de motivation accompagnée d'un CV et d'une copie de votre diplôme pour **le 4 juillet 2021** au plus tard par courriel ou courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Commune de Fléron
Collège communal
Rue F. Lapierre, 19
4620 FLÉRON
recrutement@fleron.be